RAPPORT DE PARTICIPATION

de l'Organisation Africaine des Consommateurs (OAC) à la première Convention et Expo africaines du transport aérien 2026

« Un Ciel Africain : Connectivité et Développement Durable du Transport Aérien »

Lomé, République togolaise · 15 au 19 juin 2026



Organisateurs :

Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) et Gouvernement de la République togolaise, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat de la ZLECAf et l'AUDA-NEPAD.

Participant pour l'OAC :

Dr SOGADJI Hoélété Yao (Dr Emmanuel SOGADJI), Directeur Exécutif de l'Organisation Africaine des Consommateurs

Juillet 2026

Introduction

Du 15 au 19 juin 2026, Lomé a accueilli la première Convention et Expo africaines du transport aérien, organisée par la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) et l'État togolais, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA), le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). Placée sous le Haut Patronage de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République togolaise et Champion du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA), cette rencontre avait pour thème « Un Ciel Africain : Connectivité et Développement Durable du Transport Aérien ».

La Convention a réuni 954 participants, dont 24 ministres et 32 directeurs généraux de l'aviation civile, ainsi qu'une exposition de 47 exposants répartis sur 62 stands. Son ambition était de transformer les engagements aéronautiques de l'Afrique en résultats concrets pour les citoyens et les économies, mesurables en routes ouvertes, en coûts réduits, en frontières assouplies et en passagers transportés.

L'Organisation Africaine des Consommateurs (OAC) y était représentée par son Directeur Exécutif, **Dr SOGADJI Hoélété Yao**. Sa participation visait à porter la voix des passagers et des usagers africains du transport aérien dans une enceinte où se décident les orientations qui pèsent directement sur le prix des billets, la qualité du service et les droits des voyageurs. Le présent rapport rend compte du déroulement des travaux, de la contribution de l'OAC et des perspectives qui s'ouvrent pour le mouvement consumériste africain.

I. Contexte et objectifs de la Convention

La Convention s'inscrivait dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de la Décision de Yamoussoukro (DY) et du MUTAA. Elle a été conçue comme une plateforme continentale d'orientation politique, de mobilisation des investissements, de partenariat commercial et de suivi de la mise en œuvre. Ses objectifs stratégiques couvraient notamment :

- l'accélération de la mise en œuvre du MUTAA et du développement des routes par corridors;
- la réduction du coût du transport aérien, tout en renforçant la concurrence loyale et le bien-être des consommateurs ;
- la mobilité fluide des voyageurs, par l'ouverture des visas et la facilitation numérique ;
- le développement du fret aérien au service des chaînes de valeur de la ZLECAf ;
- la mobilisation des investissements pour les infrastructures aéronautiques et le carburant d'aviation durable ;
- l'innovation, la technologie et une main-d'œuvre inclusive, ouverte aux femmes et aux jeunes.



Photo de famille des participants à la Convention et Expo africaines du transport aérien 2026, Lomé

II. Cérémonie d'ouverture et orientations de haut niveau

Dans son discours d'ouverture, S.E. Faure Essozimna Gnassingbé a appelé à mesurer la performance du secteur par des résultats tangibles, à savoir de nouvelles liaisons, des coûts réduits, des déplacements simplifiés et une hausse des échanges. Il a fixé quatre priorités : accélérer le MUTAA, améliorer l'accessibilité financière par des frais transparents et la facilitation numérique, faire de l'aviation et du fret des leviers de la ZLECAf, et bâtir un écosystème aérien résilient, innovant et durable.

S.E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, a insisté sur le poids des taxes et redevances qui frappent le transport aérien en Afrique, parmi les plus élevées au monde, et qui renchérissent les billets et freinent la croissance du trafic. Il a plaidé pour une harmonisation réglementaire accrue et pour l'ouverture des visas à tous les Africains. L'ancien Président nigérian, le Chef Olusegun Obasanjo, a rappelé que l'Afrique dispose déjà des cadres et des institutions nécessaires et que l'enjeu est désormais l'exécution disciplinée des engagements.

Pour l'OAC, ces messages rejoignent directement les préoccupations des consommateurs. Le coût élevé des billets, la complexité des formalités et la faiblesse de la connectivité intra-africaine sont en effet les difficultés les plus souvent remontées par les usagers à nos organisations membres.

III. Principaux travaux et enjeux pour les consommateurs

Les travaux se sont articulés autour d'une table ronde de haut niveau, d'une session ministérielle et de huit sessions thématiques. Plusieurs d'entre elles concernaient de près les droits et les intérêts des passagers.

Mise en œuvre du MUTAA

Les participants ont relevé des progrès en matière d'engagement politique, d'harmonisation réglementaire, de règles de concurrence, de protection des consommateurs et de données aéronautiques. Ils ont cependant constaté la persistance du protectionnisme, d'accords bilatéraux restrictifs et d'une lente transposition des instruments du MUTAA. Des accords bilatéraux de services aériens ont été négociés et signés en marge de la Convention.

Réduction du coût du transport aérien

Cette session a porté sur les taxes, frais et redevances qui freinent la demande. Les participants ont soutenu le Cadre politique continental sur les taxes, frais et charges (TFC) et ont recommandé de supprimer les charges obsolètes ou non liées aux coûts, de standardiser l'affichage des taxes sur les billets et de mettre en place un mécanisme de suivi public. L'OAC considère la transparence tarifaire comme un droit fondamental du passager et soutient pleinement ces orientations.

Mobilité fluide et facilitation

Les débats ont souligné que les exigences de visa entre États africains et les pratiques frontalières disparates augmentent le coût des voyages et découragent la demande. L'accès sans visa, le visa à l'arrivée, les e-visas interopérables et le passeport africain ont été reconnus comme des voies complémentaires, à condition que la protection des données personnelles des voyageurs soit garantie.

Autres thématiques

Les sessions consacrées au fret aérien et aux corridors, aux infrastructures et à l'investissement, au carburant d'aviation durable, à l'innovation technologique ainsi qu'aux femmes, aux jeunes et aux compétences ont complété ce tour d'horizon. Elles ont mis en évidence la nécessité de projets bancables, d'une aviation plus sûre et plus verte, et d'une main-d'œuvre plus inclusive.

IV. Contribution de l'OAC aux travaux

Le Directeur Exécutif de l'OAC a pris une part active à cette rencontre stratégique. Il a suivi l'ensemble des sessions plénières et a saisi chaque occasion d'échange avec les délégations ministérielles, les autorités de l'aviation civile, les compagnies aériennes et les institutions continentales pour rappeler la place du consommateur dans la réforme du secteur.

Les messages portés par l'OAC au cours de ces échanges ont porté principalement sur les points suivants :

- **La transparence et l'accessibilité des tarifs**, par l'affichage clair de toutes les taxes et redevances et la suppression des frais injustifiés qui pèsent sur le prix final du billet ;

- **L'effectivité des droits des passagers** en cas de retard, d'annulation, de surréservation ou de perte de bagages, conformément à l'Annexe 6 de la Décision de Yamoussoukro ;
- **Des mécanismes de plainte accessibles et efficaces** dans chaque État, avec des délais de traitement connus et des voies de recours effectives ;
- **L'association des organisations de consommateurs** à la mise en œuvre et au suivi du MUTAA, aux côtés des régulateurs et des opérateurs.

Cette présence a renforcé la visibilité de l'OAC auprès de la CAFAC et des autorités aéronautiques africaines, et a confirmé la légitimité des organisations de consommateurs comme partenaires de la mise en œuvre du marché unique.

V. Remise du rapport du Forum panafricain des consommateurs sur le MUTAA

En marge des travaux, le Directeur Exécutif de l'OAC a officiellement remis à **M. Emmanuel BUTERA**, en charge des droits des consommateurs à la CAFAC, le rapport du **Forum panafricain des consommateurs sur le MUTAA**, tenu à Lomé en septembre 2024.

Ce rapport consigne les constats et les recommandations formulés par les organisations de consommateurs du continent sur la mise en œuvre du marché unique du transport aérien et sur la protection des passagers. Sa remise à la CAFAC, Agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro et du MUTAA, permet d'inscrire la contribution du mouvement consumériste africain dans les travaux de l'institution continentale.

Cette remise marque une étape dans le dialogue entre l'OAC et la CAFAC. Elle ouvre la voie à une collaboration plus étroite dans le suivi de la mise en œuvre de l'Annexe 6 de la Décision de Yamoussoukro relative à la protection des consommateurs.



Dr SOGADJI Hoélété Yao, Directeur Exécutif de l'OAC, remet le rapport du Forum panafricain des consommateurs sur le MUTAA à M. Emmanuel BUTERA (CAFAC)

VI. Principaux résultats de la Convention

La Convention a abouti à plusieurs résultats majeurs :

- **L'adoption de la Déclaration de Lomé et de sa matrice de mise en œuvre**, principal cadre de redevabilité pour le suivi de la Convention, en faveur d'un transport aérien accessible, connecté, abordable et durable ;
- **Le lancement de l'Engagement de solidarité de la CAFAC 2026-2028**, initiative de mobilisation de ressources destinée à renforcer les capacités de la CAFAC sans créer de nouvelles obligations pour les États ;
- **La signature d'accords bilatéraux de services aériens**, traduction concrète du MUTAA et de l'extension de la connectivité intra-africaine ;
- **Une plateforme africaine commune** pour la septième Conférence mondiale de transport aérien de l'OACI (ATConf/7), prévue à Montréal en novembre 2026, qui inclut explicitement la protection des consommateurs ;
- **La préparation du Thème de l'année 2027 de l'Union africaine**, consacré au MUTAA et à la technologie.

Le 30 juin 2026, la Secrétaire Générale de la CAFAC, Mme Adefunke Adeyemi, a adressé une lettre de remerciements aux participants, accompagnée du rapport continental des résultats de la Convention.

VII. Perspectives pour l'OAC

Le 9 juillet 2026, la CAFAC a annoncé aux autorités de l'aviation civile la création du Groupe de travail technique continental sur la protection des consommateurs du transport aérien (CPTWG) et leur a soumis ses Termes de Référence ainsi que son plan de travail 2026. Ce groupe a pour mission d'appuyer la mise en œuvre harmonisée de l'Annexe 6 de la Décision de Yamoussoukro, d'améliorer le traitement des plaintes liées aux annulations, retards, surréservations, pertes de bagages et problèmes d'accessibilité, et de conduire des campagnes de sensibilisation.

Les Termes de Référence prévoient la participation d'observateurs issus d'organisations et d'associations pertinentes. Cette disposition ouvre une voie concrète à l'implication du mouvement consumériste. Dans cette perspective, l'OAC envisage les actions suivantes :

- ❖ solliciter auprès de la CAFAC le statut d'observateur au sein du CPTWG, afin d'y porter l'expérience de terrain de ses 46 organisations membres ;
- ❖ assurer le suivi des recommandations du Forum panafricain des consommateurs sur le MUTAA avec M. Emmanuel BUTERA et les services de la CAFAC ;
- ❖ mobiliser ses organisations membres pour qu'elles se rapprochent des points focaux nationaux chargés de la protection des consommateurs au sein des autorités de l'aviation civile ;
- ❖ contribuer aux campagnes de sensibilisation des passagers sur leurs droits et sur les voies de recours disponibles ;
- ❖ faire valoir la perspective des consommateurs dans la préparation de l'ATConf/7 et du Thème de l'année 2027 de l'Union africaine.

Conclusion

La participation de l'OAC à la première Convention et Expo africaines du transport aérien a constitué une étape importante dans l'engagement du mouvement consumériste africain en faveur d'un ciel unique au service des citoyens. Elle a permis de faire entendre la voix des passagers dans une enceinte de très haut niveau, de transmettre officiellement à la CAFAC le rapport du Forum panafricain des consommateurs sur le MUTAA et de poser les bases d'une collaboration renforcée.

Comme l'a rappelé la Convention, le défi du transport aérien africain n'est plus l'absence de politique, mais le rythme de sa mise en œuvre. L'OAC entend y contribuer pleinement, afin que

le marché unique se traduise par des billets plus abordables, des droits mieux respectés et des voyages plus simples pour tous les Africains.

Liste des annexes

- **Annexe 1 :** CAFAC, Rapport sur les résultats continentaux de la Convention et Expo africaines du transport aérien 2026 (30 juin 2026) ;
- **Annexe 2 :** CAFAC, Projet de programme de travail et ordre du jour de la Convention (version du 14 juin 2026) ;
- **Annexe 3 :** CAFAC, Lettre de remerciements aux participants, réf. AC-HQ/1.1-184 (30 juin 2026) ;

Annexe 1 : CAFAC, Rapport sur les résultats continentaux de la Convention et Expo africaines du transport aérien 2026 (30 juin 2026)

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS CONTINENTAUX

CONVENTION AFRICAINE DU TRANSPORT AÉRIEN & EXPO 2026

Un Ciel Africain : Connectivité et Développement Durable du Transport Aérien

Lomé, République du Togo | 15-19 juin 2026

DÉCLARATION DE LOMÉ | MATRICE DE MISE EN ŒUVRE | PROGRAMME D'ACTION CONTINENTAL

Réuni sous le Haut Patronage de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République du Togo et
Champion du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA)

Résumé exécutif

La première Convention Africaine du Transport Aérien et Expo 2026 a réuni des dirigeants politiques, des ministres, des institutions continentales, des régulateurs, des acteurs du secteur, des institutions de financement du développement et des partenaires techniques autour d'un objectif commun : transformer les engagements aéronautiques de l'Afrique en résultats concrets pour les citoyens et les économies. Organisé par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (AUC), le Secrétariat de la zone de libre-échange continental africain (ZLECAf) et l'Agence africaine de développement - Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), sous le Haut Patronage de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil des ministres du Togo et Champion du MUTAA, la Convention a attiré 954 participants, dont 24 ministres honorables et 32 directeurs généraux, ainsi qu'une exposition réunissant 47 exposants répartis sur 62 stands présentant des solutions, services, technologies, opportunités d'infrastructures aéronautiques, initiatives de formation, innovations numériques et perspectives de partenariat. Le message principal était clair : les progrès doivent désormais être visibles dans les itinéraires établis, les droits exercés, les coûts réduits, les restrictions frontalières assouplies, les projets financés, et les passagers et marchandises transportés.

La Convention a adopté la Déclaration de Lomé et sa matrice de mise en œuvre afin de promouvoir un transport aérien accessible, connecté, abordable et durable à travers l'Afrique. Elle a également lancé l'Engagement de Solidarité de la CAFAC 2026-2028 comme initiative de mobilisation des ressources afin de renforcer la capacité de la CAFAC en tant qu'agence spécialisée de l'UA pour l'aviation civile et Agence d'exécution du MUTAA. Les ministres s'engagent à lever les barrières restrictives à l'accès au marché ; aligner les accords de services aériens avec le MUTAA ; rationalisation des impôts, frais et charges ; l'élargissement de l'ouverture des visas et de la facilitation numérique ; la construction de corridors de fret liés à la ZLECAf ; la préparation d'infrastructures aéronautiques rentables et de projets de carburant durable ; et le renforcement de la technologie, des compétences, de l'inclusion et de la responsabilité institutionnelle. Des sessions dédiées au secteur privé, organisées conjointement par Afreximbank, la BAD et la CAFAC, ont approfondi l'engagement sur les investissements dans l'aviation, les opportunités de financement et les partenariats. Les accords bilatéraux de services aériens négociés et signés lors de l'événement ont donné une expression concrète au MUTAA et à l'expansion de la connectivité africaine. Ces résultats établissent également la plateforme consolidée de l'Afrique pour l'OACI ATConf/7 en novembre 2026 et posent les bases de la mise en œuvre du Thème de l'Année 2027 de l'UA sur le MUTAA et la technologie.

Résultats prioritaires en un coup d'œil

Priorité	Résultat continental
Accès au marché	Mettre en service le MUTAA via des accords de services aériens alignés, des droits de la Cinquième Liberté, des autorisations prévisibles et des routes prioritaires.
Accessibilité financière	mettre en œuvre le cadre politique des impôts, frais et charges continentales (TFC) ; Éliminer les frais redondants ou non liés aux coûts et publier des données de coûts transparentes.
Mobilité	Mesures anticipées sans visa, visa à l'arrivée et e-visas interopérables ; renforcer l'annexe 9, les systèmes API/PNR et les frontières numériques.

Priorité	Résultat continental
Commerce et fret	Développer des corridors de fret liés à la ZLECAf, des processus douaniers modernes, des chaînes froides, des pôles logistiques et un tableau de bord continental du fret.
Investissement	Transformer les lacunes en infrastructures en projets étape-transitoires, résilients au climat et rentables, soutenus par des PPP et des financements mixtes.
Durabilité	Construire des cadres SAF/LCAF harmonisés, des chaînes de valeur investissables, une demande agrégée et des accords de rechute crédibles.
Technologie et talent	Accélérer l'aviation numérique, la cybersécurité, l'interopérabilité CNS/ATM et le développement des compétences, avec une inclusion mesurable des femmes et des jeunes.
Femmes et jeunesse	Le secteur aéronautique africain s'engage à atteindre des objectifs d'inclusion mesurables, des qualifications modernisées et portables, ainsi qu'une plateforme AWAYA renforcée pour accélérer la participation des femmes et des jeunes dans tous les rôles aéronautiques.
Mobilisation des ressources	Mobiliser des contributions financières, une assistance technique et un soutien en nature à travers l'Engagement de Solidarité de la CAFAC 2026-2028 afin de renforcer la capacité de prestation de la CAFAC sans créer de nouvelles obligations ou évaluations légales.

1. Contexte et objectif

La CAFAC, en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), le Secrétariat de la ZLECAf et l'AUDA-NEPAD, a organisé la première Convention et Expo africaine du transport aérien à Lomé, République du Togo, du 15 au 19 juin 2026, sous le grand patronage de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Championne du MUTAA. La Convention s'appuyait sur l'Agenda 2063, le YD et le MUTAA, et a été conçue comme une plateforme continentale pour l'orientation politique, l'alignement politique, la mobilisation des investissements, le partenariat commercial et la mise en œuvre.

La Convention a réuni S.E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda ; le chef Olusegun Obasanjo, ancien président de la République fédérale du Nigeria ; Ministres responsables de l'aviation, des transports, du commerce, du tourisme, des finances et des affaires intérieures ; Directeurs généraux de l'aviation civile ; des institutions continentales et régionales ; l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) ; institutions financières ; compagnies aériennes ; aéroports ; Fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) ; Fabricants d'équipements d'origine ; des opérateurs de fret et de logistique ; fournisseurs de technologies et de formation ; le milieu universitaire ; missions diplomatiques ; les médias et la société civile. Au total, plus de 950 participants, dont 24 ministres honorables et 32 directeurs généraux, ont assisté à l'événement. L'Expo a réuni 47 exposants répartis sur 62 stands, présentant des solutions aéronautiques, des services, des technologies, des opportunités d'infrastructure, des initiatives de formation, des innovations numériques et des possibilités de partenariats. Cette ampleur de participation reflète la réalité que la réforme du transport aérien est une entreprise à l'échelle du gouvernement et de l'ensemble du marché.

2. Portée stratégique

a. Accélération de la mise en œuvre du MUTAA et du développement des itinéraires par corridors ;
b. Promouvoir la mobilité sans faille et faciliter le commerce, le tourisme et la libre circulation ;
c. Réduire le coût des voyages aériens tout en renforçant la concurrence loyale et le bien-être des consommateurs ;
d. Développement de corridors de fret aérien et logistique pour les chaînes de valeur de la ZLECAf ;
e. Mobiliser des investissements pour les infrastructures aéronautiques, les services et la capacité industrielle ;
f. Approfondir l'engagement structuré du secteur privé et les partenariats de financement de l'aviation, notamment à travers un dialogue d'investissement soutenu par Afreximbank ;
g. Faciliter la négociation et la signature d'accords bilatéraux de services aériens et d'instruments d'accès au marché qui soutiennent la mise en œuvre du MUTAA ;
h. Déployer l'innovation, la technologie et le capital humain pour un secteur prêt à l'avenir ;
i. Développer des capacités d'aviation durable, résiliente au climat et de carburant aéronautique durable africain (SAF)/carburant d'aviation à faible émission de carbone (LCAF) ; et
j. Construire une main-d'œuvre aéronautique inclusive, mobile et prête pour l'avenir en réduisant les écarts de genre et de jeunesse.

3. Orientation politique de haut niveau

Dans son discours d'ouverture, S.E. Faure Essozimna Gnassingbé a appelé à mesurer la performance par de nouvelles approches, des coûts réduits, des déplacements simplifiés et une augmentation du commerce. Il a exposé quatre priorités : accélérer le MUTAA par l'alignement d'accords de service aérien, des droits de circulation efficaces et des corridors prioritaires ; améliorer l'accessibilité financière grâce à des frais transparents et à la facilitation numérique ; positionner l'aviation et le fret comme catalyseurs de la ZLECAf et de la transformation productive ; et construire un écosystème résilient, innovant et durable, soutenu par des infrastructures modernes, des investissements, des institutions solides et un personnel qualifié. Le segment d'ouverture présentait ainsi un ciel africain unique comme un outil de développement, d'intégration et de souveraineté stratégique.

Le président Paul Kagame, dans son allocution, a souligné la nécessité de traiter les questions fondamentales des taxes et des frais imposés aux voyages aériens à travers l'Afrique, qui restent parmi les plus élevées au monde, augmentant les prix des billets et limitant la croissance des passagers. Il a souligné que réduire ces coûts est crucial pour que le continent étende le transport aérien et renforce la compétitivité.

S.E. Kagame a également mis en avant le Rwanda comme exemple, en insistant sur la politique du pays de visa à l'arrivée pour tous les Africains et autres voyageurs, dans le cadre des efforts visant à éliminer les obstacles et à stimuler l'activité économique. Il a appelé à une harmonie réglementaire accrue entre les nations africaines, affirmant que voyager dans les villes africaines ne devrait pas nécessiter de quitter l'Afrique.

Le chef Olusegun Obasanjo a positionné le transport aérien comme une infrastructure clé pour l'intégration, le commerce, le tourisme, la mobilité et la prospérité de l'Afrique. Il a appelé à la pleine mise en œuvre du MUTAA, à la réduction des taxes et redevances aériennes, au renforcement des institutions de régulation, à la facilitation des déplacements transfrontaliers et à une coordination plus étroite entre la connectivité aérienne, les corridors commerciaux, les stratégies touristiques et les

chaînes de valeur régionales. Son point principal était pratique : l'Afrique dispose déjà des cadres et des institutions ; Une exécution disciplinée doit désormais ouvrir des voies, réduire les coûts et stimuler le commerce.

4. Procès-verbaux et résultats des sessions

Session de la Déclaration ministérielle

Le segment ministériel a adopté la Déclaration de Lomé et la Matrice de mise en œuvre comme principal cadre politique et de responsabilité pour la livraison post-Lomé. Au cours de cette session, la CAFAC a lancé l'Engagement de solidarité de la CAFAC 2026-2028, une initiative de mobilisation de ressources visant à renforcer la capacité de la Commission en tant qu'agence spécialisée de l'UA pour l'aviation civile et en tant qu'agence exécutante du MUTAA.

L'Engagement vise à mobiliser des contributions financières directes, une assistance technique et un soutien en nature afin de permettre à la CAFAC de soutenir plus efficacement les États membres, d'accélérer la mise en œuvre du MUTAA et de faire progresser les priorités de l'aviation continentale. Elle ne crée pas de nouvelles obligations légales ni de cotisations pour les États membres.

SESSION 1A

Le transport aérien comme moteur d'intégration et de transformation (*Table ronde d'ouverture de haut niveau)*

La table ronde a aligné les priorités de l'AUC, du Secrétariat de la ZLECAf, de la Banque africaine de développement (BAD), d'Afreximbank, du gouvernement du Togo et de la CAFAC autour du rôle de l'aviation dans l'Agenda 2063 et de la transformation économique de l'Afrique.

Discussion et résultats

Les participants ont affirmé que le transport aérien relie les marchés, les centres de production, les destinations touristiques, les opportunités d'investissement et les chaînes de valeur régionales. Le Thème de l'Année 2027 de l'UA a été reconnu comme une opportunité limitée pour renforcer la prestation et la responsabilité du MUTAA.

La session a lié la réforme de la connectivité à la mobilisation d'investissement, à des déplacements abordables et à une coordination institutionnelle renforcée, y compris la capacité et la durabilité financière de la CAFAC en tant qu'agence exécutante MUTAA.

Actions prioritaires

i. Établir un plan de réalisation partagé pour 2026-2027 reliant le MUTAA, la ZLECAf, les corridors prioritaires et les engagements nationaux mesurables ;
ii. Mobiliser les DFI et le capital privé autour d'un pipeline filtré de projets aéronautiques rentables ; et
iii. Renforcer la capacité technique, institutionnelle et financière de la CAFAC pour surveiller et coordonner la mise en œuvre.

SESSION 1

Accélération de la mise en œuvre du MUTAA (MUTAA) (*déverrouillage de l'accès au marché, de la connectivité et de l'intégration continentale)*

La session a examiné l'écart restant entre l'engagement politique et la libéralisation opérationnelle sous le YD et le MUTAA.

Discussion et résultats

Les participants ont noté des progrès dans l'engagement politique, les itinéraires, l'harmonisation réglementaire, les règles de concurrence, la protection des consommateurs et les données aéronautiques, tout en identifiant un protectionnisme persistant, des arrangements bilatéraux restrictifs, des contraintes d'infrastructure et la lenteur de domestication des instruments du MUTAA.

Les ministres et l'industrie ont convenu qu'un accès prévisible au marché, des autorisations en temps voulu et un développement commercial durable des itinéraires sont essentiels pour relier le MUTAA à la ZLECAf, au tourisme et à l'investissement.

La Convention a également offert une plateforme pratique pour la négociation et la signature d'accords bilatéraux de services aériens, renforçant la réciprocité, la prévisibilité administrative et l'expansion opérationnelle de la connectivité aérienne intra-africaine dans le cadre du MUTAA.

Actions prioritaires

i. Adopter des feuilles de route nationales pour la mise en œuvre du MUTAA avec des délais, des autorités responsables et des indicateurs mesurables ;
ii. Aligner les accords bilatéraux et multilatéraux de services aériens avec le YD et le MUTAA, y compris les opportunités élargies de la Cinquième Liberté et la suppression des restrictions inutiles sur les routes, la capacité, la fréquence et la désignation ;
iii. Soutenir les nouvelles routes intra-africaines grâce à des forfaits de corridors, des partenariats aériens, la préparation des infrastructures et des processus réglementaires transparents ;
iv. Utiliser les accords bilatéraux de services aériens facilités par la Convention et les accords de parenthèse pour accélérer le développement pratique des itinéraires et l'exercice des droits de circulation ; et
v. Intensifier le soutien à l'adhésion et à la mise en œuvre pour les États restants et renforcer les audits et le suivi dirigés par la CAFAC.

SESSION 2

Réduction du coût du transport aérien en Afrique (*Accessibilité financière, transparence et concurrence équitable)*

La session a abordé les taxes, les frais, les charges, la fragmentation réglementaire et les inefficacités des services qui freinent la demande et affaiblissent la compétitivité de l'aviation africaine.

Discussion et résultats

Les participants ont soutenu le Cadre politique de la TFC continentale comme référence principale pour une réforme coordonnée. La discussion a souligné que l'aviation doit être considérée comme une infrastructure propice à la croissance et que l'extraction budgétaire à court terme peut éroder le trafic, l'investissement et la base fiscale plus large.

La transparence, la tarification liée aux coûts, la coordination à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et la réforme basée sur les données ont été identifiées comme les fondements d'un programme crédible d'accessibilité financière.

Actions prioritaires

i. Approuver et mettre en œuvre le Cadre politique continental de la TFC à travers des feuilles de route de réforme nationales et au niveau REC ;
ii. Supprimer les charges obsolètes, duplicatives, excessives et non liées aux coûts tout en protégeant la qualité des services et la durabilité des infrastructures ;
iii. Standardiser la divulgation des taxes sur les billets et des frais sectoriels et établir un mécanisme de benchmarking et de reporting en ligne ; et
iv. Institutionnaliser la coordination entre la finance, les transports, le commerce, le tourisme, les autorités de l'aviation civile (CAA) et l'industrie, soutenue par une analyse d'impact économique.

SESSION 3

Fret aérien et développement des routes basées sur les corridors (*liant la connectivité aux chaînes de valeur de la ZLECAf)*

La session a positionné le fret aérien comme une plateforme pour l'industrialisation, la sécurité alimentaire, les produits pharmaceutiques, le commerce électronique et le commerce africain à plus grande valeur.

Discussion et résultats

Les participants ont identifié des droits de circulation restrictifs, des infrastructures de fret et de chaîne froide faibles, une logistique fragmentée, des procédures douanières lourdes, des coûts élevés, des fonds bloqués et un renseignement de marché limité comme contraintes clés.

La session a appelé à des corridors de fret reliant les centres de production, les pôles industriels, les plateformes logistiques et les marchés, combinant un accès libéralisé avec des flux commerciaux commercialement viables et des processus frontaliers modernes.

Actions prioritaires

i. Élargir l'accès au marché du fret et les droits de la Cinquième Liberté, et aligner les corridors prioritaires avec les chaînes de valeur de la ZLECAf ;
ii. Investir dans les terminaux de fret, les chaînes froides, les pôles logistiques, les liens multimodaux, les systèmes de manutention et les technologies de suivi ;
iii. numériser et harmoniser les procédures douanières et frontalières, y compris la documentation électronique et les normes internationales ;
iv. Mettre en œuvre la stratégie de fret aérien de l'UA et le tableau de bord African Air Cargo et explorer un financement adapté au développement du fret ; et
v. Promouvoir les exportations à valeur ajoutée à travers des partenariats entre producteurs, compagnies aériennes, aéroports, opérateurs de fret et gouvernements.

SESSION 4

Mobilité sans faille et facilitation du transport aérien (*ouverture des visas, annexe 9, API/PNR et voyages numériques)*

La session a examiné comment les barrières aux visas, les pratiques frontalières fragmentées et la mise en œuvre inégale de l'annexe 9 de l'OACI continuent d'augmenter les coûts et de réprimer les voyages intra-africains. La facilitation de la mobilité sans faille et du transport aérien reste la plus complexe et restrictive en Afrique, où des exigences strictes en matière de visa entre États africains, des pratiques de gestion des frontières incohérentes et l'application inégale des normes de facilitation

de l'annexe 9 de l'OACI continuent d'augmenter les coûts de voyage, de réduire la demande et de compromettre la viabilité commerciale des voyages intra-africains.

Discussion et résultats

Les participants ont affirmé que la réforme de la mobilité est indispensable au MUTAA, à la ZLECAf, au tourisme et à l'investissement. L'accès sans visa, le visa à l'arrivée, les e-visas interopérables et le passeport africain ont été reconnus comme des voies mutuellement renforçantes.

La discussion a également mis en lumière la nécessité de programmes nationaux de facilitation, de la préparation juridique et technique API/PNR, d'une gestion intégrée des frontières, de permis de voyager numériques, de protection des données et d'une coordination renforcée entre les autorités de l'aviation, de l'immigration, des douanes, de la santé et de la sécurité.

Actions prioritaires

i. Intégrer les objectifs de facilitation dans les stratégies nationales du MUTAA et les aligner sur les mesures de facilitation du commerce de la ZLECAf ;
ii. Élargir l'accès sans visa et visa à l'arrivée, simplifier la documentation et le traitement, et promouvoir les accords interopérables de visas électroniques et de reconnaissance mutuelle ;
iii. Réaliser des évaluations de préparation de l'annexe 9 et API/PNR et mettre en œuvre des feuilles de route nationales avec des objectifs mesurables ;
iv. Moderniser les aéroports et les systèmes frontaliers grâce à un traitement numérique interopérable, à la cybersécurité et à l'autorisation des passagers basée sur les risques ; et
v. Établissez un tableau de bord continental de mobilité et de facilitation avec revue par les pairs et rapports réguliers.

SESSION 5

Infrastructures aéronautiques et partenariats d'investissement *(des lacunes dans les infrastructures aux projets rentables)*

La session a examiné comment l'analyse des lacunes des infrastructures aéronautiques 2024, les pipelines de projets continentaux, le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Sommet du financement de Luanda peuvent être convertis en projets aéronautiques investissables.

Discussion et résultats

Les participants ont insisté sur la priorisation régionale, la demande mutuelle, le partage des infrastructures et le développement par étapes basé sur des prévisions de trafic réalistes. Les projets doivent intégrer des travaux de faisabilité crédibles, des garanties environnementales et sociales, la résilience climatique, la gouvernance et une prise en charge claire dès le départ.

Un engagement précoce entre les États, les aéroports, les ANSP, les compagnies aériennes, les régulateurs, les DFI et les investisseurs a été jugé essentiel pour aligner les besoins opérationnels sur les exigences de financement et améliorer la bancarisation des projets.

Une session dédiée au secteur privé, organisée en collaboration avec Afreximbank, a offert une plateforme importante pour un engagement structuré sur l'investissement dans l'aviation, les opportunités de financement et les partenariats à travers la chaîne de valeur aéronautique.

Actions prioritaires

i. Encourager les États membres à utiliser les mécanismes de soutien technique fournis par la CAFAC, AUDA-NEPAD, les institutions financières (DFI) et les partenaires au développement afin

de renforcer la capacité institutionnelle, notamment dans la préparation de projets, les études de faisabilité, les services de conseil transactionnel et la structuration des PPP ;

ii. Aligner les projets nationaux sur les priorités d'investissement continentales et de corridors et éviter les duplications non économiques ;
iii. Appliquer des critères standardisés de préparation de projet et de banabilité, y compris des évaluations robustes de faisabilité et d'impact ;
iv. Utiliser des partenariats public-privé (PPP), des financements mixtes, des marchés publics conjoints et des modèles de mise en œuvre régionaux, soutenus par une assistance technique ;
v. S'appuyer sur le dialogue du secteur privé d'Afreximbank pour structurer des partenariats financiers rentables pour les compagnies aériennes, aéroports, fret, MRO, technologie, formation et services aéronautiques connexes ;
vi. Développer la capacité de gestion des contrats et de gouvernance de projet et clarifier les responsabilités institutionnelles ; et
vii. Mettre en place un groupe de travail technique et financier pour évaluer les options de financement de la préparation à la modernisation de la flotte GNSS/SBAS pour 2030 et au-delà.

SESSION 6

Transport aérien durable et résilience climatique *(Faire progresser la SAF, la LCAF africaine et l'énergie aéronautique plus propre)*

La session a traduit la Stratégie SAF/LCAF 2025-2050 de l'Union africaine en priorités politiques, projets, marchés et financement, culminant avec la Fiche d'action Lomé SAF/LCAF.

Discussion et résultats

La certitude politique, la durabilité harmonisée et les cadres de certification, des chaînes de matières premières commercialement viables et une infrastructure fiable ont été identifiés comme des conditions préalables à l'investissement.

Les participants ont souligné que les projets rentables nécessitent une demande agrégée des compagnies aériennes, des signaux de cession à long terme, la préparation des projets, le financement mixte, le transfert de technologie et la coordination entre l'aviation, l'énergie, l'agriculture, l'environnement et la finance.

Actions prioritaires

i. Développer des cadres de politique, de certification et de durabilité harmonisés nationaux et régionaux pour les SAF/LCAF ;
ii. Préparer des projets rentables couvrant la production de matières premières, l'agrégation, le raffinage, le stockage, la distribution et l'approvisionnement aéroportuaire ;
iii. Mobiliser une assistance technique, un soutien à la préparation de projets et un financement mixte des DFI et des investisseurs privés ;
iv. Agréger la demande à court terme et développer des accords crédibles de rechute à long terme avec les compagnies aériennes africaines ; et
v. Renforcer la coordination AUC-CAFAC et la sensibilisation des États aux stratégies d'aviation durable continentale.

SESSION 7

Innovation et technologie pour l'avenir du transport aérien en Afrique *(transformation numérique, sécurité, sûreté et capacités futures)*

La session a examiné comment la numérisation, l'automatisation, l'intelligence artificielle, les données et les technologies aéronautiques avancées peuvent améliorer la sécurité, l'efficacité, la connectivité et la compétitivité.

Discussion et résultats

Les participants ont appelé à favoriser des écosystèmes d'innovation réunissant régulateurs, industrie, milieu universitaire, investisseurs et fournisseurs de technologies. Les capacités prioritaires comprenaient la cybersécurité, la gestion numérique de l'information aéronautique, le SWIM, le CNS satellite et l'ADS-B.

La modernisation réglementaire, les approches basées sur la performance et la transformation de la main-d'œuvre ont été identifiées comme nécessaires pour adopter la technologie sans compromettre la sécurité, la sûreté ou la protection de l'environnement.

Actions prioritaires

i. Établir des écosystèmes nationaux et régionaux d'innovation aéronautique ainsi que des mécanismes pratiques pour les essais et le déploiement ;
ii. Prioriser la cybersécurité, l'infrastructure numérique interopérable, la gouvernance des données, la mise en œuvre de la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), la communication par satellite, la surveillance de navigation (CNS) et la préparation à la surveillance dépendante automatique de diffusion (ADS-B) ;
iii. Examiner les cadres juridiques et réglementaires par le biais de consultations inclusives, y compris le milieu universitaire, et promouvoir la régulation basée sur la performance ;
iv. Examiner et mettre à jour les cadres juridiques nationaux et les réglementations aéronautiques afin d'éliminer les obstacles inutiles à l'innovation tout en garantissant le maintien des normes de sécurité, de sûreté et environnementales ; et
v. Élargir la formation régionale coordonnée et investir dans les compétences nécessaires pour réguler, exploiter et maintenir les systèmes axés sur la technologie.

SESSION 8

Femmes, jeunes et développement des compétences en aviation *(Construire une main-d'œuvre inclusive, mobile et prête pour l'avenir)*

La session s'est concentrée sur la main-d'œuvre, l'inclusion et le vivier de talents nécessaire pour soutenir la croissance de l'aviation africaine, en reconnaissant les Femmes et Jeunes Africains dans l'Aviation (AWAYA) comme une plateforme continentale de mentorat, de leadership et de développement de carrière.

Discussion et résultats

Les participants ont adopté un Package d'accélération des compétences aéronautiques et de l'inclusion africaine et ont appelé à des programmes modernes couvrant les technologies numériques, la durabilité, l'analyse de données et les systèmes aéronautiques émergents.

La session a lié la libéralisation du MUTAA à des marchés du travail plus larges, à des économies d'échelle dans la formation et à l'élargissement des opportunités pour les femmes et les jeunes.

Actions prioritaires

i. Fixer des objectifs mesurables pour la participation des femmes au leadership et intégrer les objectifs de genre et de jeunesse dans les politiques et programmes aéronautiques.
ii. Reconnaître et valoriser l'AWAYA comme une plateforme continentale pratique pour promouvoir l'inclusion et la croissance professionnelle ;
iii. Investir dans des bourses, des stages, du mentorat, des formations techniques et des politiques de travail adaptées à la famille ; et
iv. Suivre les progrès grâce à des données désagrégées par genre et par âge et renforcer AWAYA en tant que plateforme de mise en œuvre.

5. Agenda de mise en œuvre continental

La Déclaration de Lomé et la Matrice de mise en œuvre devraient servir de principal cadre de responsabilité pour le suivi de la Convention. La structure de livraison suivante regroupe les actions récurrentes de toutes les sessions.

Flux de travail	Plomb	Livrable de base	Synchronisation
Livraison nationale	États membres	MUTAA, TFC, facilitation et mobilité fluide, infrastructures, compétences et feuilles de route de durabilité avec des autorités responsables et des étapes importantes.	2026-2027
Exécution régionale	REC et États	Corridors prioritaires, règles harmonisées, reconnaissance mutuelle, projets regroupés et mécanismes d'évaluation par les pairs.	À partir du troisième trimestre 2026
Coordination continentale	AUC et CAFAC	Suivi de la mise en œuvre, feuilles de score, soutien technique, plaidoyer et rapport aux organes politiques pertinents de l'UA.	Deux fois par an
Alignement commercial	Secrétariat de la ZLECAf, AUC, CAFAC	Les corridors de fret et les mesures de mobilité des entreprises sont alignés sur les chaînes de valeur et protocoles de la ZLECAf.	2026-2027
Plateforme d'investissement	AUDA-NEPAD, les IFD (BAD, Afreximbank, Banque mondiale), les partenaires financiers et techniques (UE/EASA) et l'industrie	Pipeline de projets filtré, soutien à la préparation, structures PPP/financement mixte et engagement des investisseurs.	Pipeline d'ici 2027
Positionnement mondial	AUC, CAFAC et États membres	Coordonné les positions africaines et le plaidoyer à l'OACI ATConf/7.	Novembre 2026
Responsabilité politique	Organes politiques de l'UA et champion MUTAA	Utilisez le thème de l'année 2027 de l'UA pour examiner la livraison, résoudre les obstacles et annoncer des résultats mesurables.	Tout au long de 2027

Flux de travail	Plomb	Livrable de base	Synchronisation
Mobilisation des ressources	CAFAC, États membres, partenaires et industrie	Engagement de solidarité de la CAFAC 2026-2028 qui mobilise des contributions financières, une assistance technique et un soutien en nature à la mise en place de la CAFAC impose la mise en œuvre.	2026-2028

6. Lien vers ATConf/7 et le thème AU de l'année 2027

La Convention a approuvé une plateforme africaine unifiée pour la septième conférence OACI sur le transport aérien à Montréal en novembre 2026. Cette plateforme place MUTAA au cœur de la libéralisation et de l'accessibilité axées sur le développement ; des défenseurs de la finance mixte et des pipelines d'infrastructures bancales ; soutient le renforcement des institutions de régulation et le respect de la Convention du Cap ; favorise la compatibilité des systèmes numériques, les compétences en main-d'œuvre, la concurrence loyale, la protection des consommateurs, la facilitation et la responsabilité basée sur les données ; et vise des résultats mondiaux répondant aux besoins de connectivité et de développement de l'Afrique.

Le Thème de l'Année 2027 de l'UA établit le cadre politique pour maintenir l'élan au-delà de Lomé. Elle doit être utilisée pour sécuriser des engagements nationaux, publier les résultats de la mise en œuvre, lancer des voies et projets prioritaires, reconnaître les leaders de la réforme et remédier, au plus haut niveau, aux obstacles persistants à l'accès au marché, aux coûts, à la facilitation et au financement.

7. Conclusion

La Convention et l'Expo africaine du transport aérien 2026 ont établi un consensus continental clair : le défi du transport aérien en Afrique n'est plus l'absence de politique, mais le rythme et la discipline de la mise en œuvre. La Déclaration de Lomé traduit ce consensus en un agenda pratique couvrant l'accès au marché, l'accessibilité, la mobilité, le fret, les infrastructures, la durabilité, la technologie et les compétences. Son succès doit être mesuré par des résultats visibles pour les citoyens et les entreprises : itinéraires plus directs, coûts de déplacement plus faibles, frontières plus simples, circulation de fret plus rapide, compagnies aériennes plus fortes, projets investissables et une aviation plus sûre, plus écologique et plus inclusive.

La mise en œuvre revient désormais aux États membres, soutenus par les REC, l'AUC, la CAFAC, le Secrétariat de la ZLECAf, AUDA-NEPAD, les institutions financières, l'industrie et les partenaires techniques. La priorité immédiate est de transformer la Matrice de la Déclaration et de la Mise en œuvre en feuilles de route nationales et régionales à coût calculé, soutenues par le financement, la publication de rapports publics et une supervision de haut niveau. Avec l'ATConf/7 en novembre 2026 et le thème de l'année 2027 de l'UA qui approche, l'Afrique dispose d'une fenêtre limitée mais précieuse pour montrer qu'un seul ciel africain n'est pas seulement une aspiration, mais une infrastructure réelle mise en place pour l'intégration, la compétitivité et la prospérité partagée.

Pièces jointes :

Déclaration de Lomé

Matrice de mise en oeuvre

Annexe 2 : CAFAC, Projet de programme de travail et ordre du jour de la Convention (version du 14 juin 2026)

CONVENTION ET EXPO AFRICAINES 2026 SUR LE TRANSPORT AÉRIEN

Projet de Programme de Travail et Ordre du Jour
Lieu : Lomé, Togo **Dates :** 15-19 juin 2026

JOUR 1. LUNDI, 15 JUIN 2026 | OUVERTURE DE HAUT NIVEAU, MISE EN ŒUVRE DU MUTAA ET ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Heure	Salle	Titre de la Session	Format	Résultats Attendus
08:00 - 09:00	Zone d'Inscription / Hall d'Exposition	**Inscription des Délégués et Arrivée des Invités**	Inscription / Accueil	Les délégués sont accrédités et l'événement est officiellement activé
08:00 - 18:00	Hall d'Exposition	**Ouverture de l'Exposition**	Exposition / Réseautage	Visibilité continue pour les exposants et engagement des partenaires
09:00 – 11:15	Salle de Conférence Principale	**Session d'Ouverture de Haut Niveau et Dialogue -** Hauts Dignitaires et S.E. Le Président du Conseil de la République du Togo	Cérémonie Officielle, Discours Inauguraux/Photo de Groupe	La convention est officiellement ouverte au niveau présidentiel et ministériel
11:15 - 12:00	Hall d'Exposition	**Ouverture Officielle de l'Exposition et Visite VIP**	Visite Guidée / Protocole	Exposition officiellement inaugurée et visibilité accordée aux partenaires
12:00 – 13:00	Salle de Conférence Principale	**Segment d'Ouverture de Haut Niveau et Table Ronde**	Session de Haut Niveau Modérée	Décision de Haut Niveau pour soutenir le Développement Durable du Transport Aérien et du Commerce
13:00 - 14:00	Espace de Réseautage	**Déjeuner de Réseautage de Haut Niveau & Ministériel**	Déjeuner de Réseautage	Engagement informel entre hauts dignitaires, ministres, PDG et partenaires stratégiques
14:00 - 15:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 1 : Accélération de la Mise en Œuvre du Marché Unique du Transport Aérien Africain**	Mise en Contexte sur la Mise en Œuvre du MUTAA **Session Ministérielle & de Haut Niveau I** : Panel sur le MUTAA	Renforcer l'engagement politique de haut niveau et les orientations politiques pour accélérer la mise en œuvre du MUTAA Actions prioritaires convenues
15:30 - 17:00	Salle de Conférence Principale	**SESSION 2 : Réduction du Coût du Transport Aérien en Afrique**	Mise en Contexte sur le Coût du Transport Aérien **Session Ministérielle & de Haut Niveau II :** Panel sur la réduction du coût du transport aérien	Compréhension commune et engagement sur la réduction et les réformes des taxes, frais, redevances et accessibilité Consensus sur le projet de cadre continental TFC

14.06

17:00 - 17:30	Espace de Réseautage / Hall d'Exposition	**Pause Santé et Visite de l'Exposition**	Pause / Réseautage	Engagement informel et flux des exposants
17:30 -19:00	Salle de Conférence Principale	**Session de Haut Niveau sur le Renforcement des Compagnies Aériennes Africaines pour la Résilience, la Compétitivité, le Commerce et la Connectivité**	Discussion Ciblée de Haut Niveau	Les États, les parties prenantes de l'industrie et les financiers participeront au panel pour des échanges stratégiques.
16:15 - 18:30	Salles de Travail A, B, C	**Négociations Bilatérales / Services de Transport Aérien**	Réunions Bilatérales	ASAs alignés YD / Partenariats et collaboration
19:30 - 22:00	Lieu du Dîner	**Dîner de Bienvenue**	**Dîner de Gala Officiel**	Réseautage de haut niveau et renforcement des relations

JOUR 2. MARDI, 16 JUIN 2026 | Développement du Fret Aérien et des Routes par Corridor, Mobilité Fluide et Facilitation, Avancement de l'Industrie Aéronautique et de l'Investissement dans les Infrastructures

Heure	Salle	Titre de la Session	Format	Résultats Attendus
08:00 - 18:00	Hall d'Exposition	Ouverture de l'Exposition	Exposition / Réseautage	Visibilité continue des produits et engagement commercial
09:00 - 10:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 3 : Développement du Fret Aérien et des Routes par Corridor**	Mise en Contexte sur Fret Aérien et développement des routes par corridor Mise en Contexte sur le développement des routes aériennes par corridor aligné sur les chaînes de valeur de la ZLECAf **Session Ministérielle de Haut Niveau III:** Discussion en panel sur le Fret Aérien et le développement des routes par corridor aligné sur les chaînes de valeur de la ZLECAf	Bâtir un consensus continental sur le développement des routes par corridor et les corridors de fret aérien prioritaires alignés sur les chaînes de valeur de la ZLECAf Recommandations de politique

14.06

10:30 - 11:00	Espace de Réseautage / Hall d'Exposition	**Pause Santé et Visite de l'Exposition**	Pause / Réseautage	Échange informel et engagement des exposants
11:00 - 12:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 4 : Mobilité Fluide et Facilitation du Transport Aérien**	Partage d'expériences sur l'ouverture des visas et la facilitation, Mise en Contexte sur la Mobilité du Transport Aérien et la Facilitation / Démonstrations de voyage numérique **Session Ministérielle & de Haut Niveau IV :** Panel sur l'ouverture des visas et la facilitation du transport aérien	Engagement accru envers l'ouverture des visas, la facilitation et le voyage numérique Présentation de solutions de voyage numérique et sensibilisation accrue Recommandations de politique
12:30 - 14:00	Espace de Réseautage	**Déjeuner de Réseautage**	Déjeuner de Réseautage	Engagement commercial et consultations informelles
14:00 – 15:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 5 : Avancement des Partenariats d'Investissement dans l'Industrie du Transport Aérien et les Infrastructures en Afrique**	Mise en Contexte sur les Lacunes des Infrastructures Aéronautiques et promotion de Projets Bancables Mise en Contexte sur le Financement des Infrastructures de Transport Aérien et l'Intégration Régionale **Session Ministérielle & de Haut Niveau V :** Plénière sur l'investissement dans les infrastructures aéronautiques	Orientations stratégiques et engagement sur le financement de l'aviation et le développement des infrastructures Alignement entre les États, les institutions financières, les partenaires de développement et les investisseurs du secteur privé
15:30 – 16:00	Espace de Réseautage / Hall d'Exposition	**Pause Santé et Visite de l'Exposition**	Pause / Réseautage	Échange informel et engagement des exposants
16:00 – 18:00	Salle de Conférence Principale	**Session de Déclaration Ministérielle sur le Transport Aérien Africain**	**Session Ministérielle & de Haut Niveau VI:** Table Ronde Ministérielle sur l'Avenir du Transport Aérien Africain	**Déclaration Ministérielle** sur la mise en œuvre du MUTAA ; notamment : Mise en œuvre accélérée du MUTAA, Réduction des TFC & cadre politique continental TFC, Développement des

14.06

				routes, corridors de fret, ouverture des visas, facilitation, financement de l'aviation et développement des infrastructures
16:00 - 18:00	Salle de Travail A	**Réunions Bilatérales et Multilatérales sur le Développement des Routes**	Réunions B2B / B2G	Engagement commercial et politique entre compagnies aériennes, aéroports, autorités du tourisme et États
16:00 - 18:00	Salle de Travail B	**Réunions sur le Fret Aérien et la Logistique**	Réunions d'Affaires Ciblées	Discussions sur les partenariats de fret et de logistique avancées
16:00 - 18:00	Salle de Travail C	**Négociations de Services de Transport Aérien / Accès au Marché / Consultations de Facilitation**	Réunions Bilatérales	Consultations sur les services aériens bilatéraux, l'accès au marché et les obstacles à la mise en œuvre

JOUR 3. MERCREDI, 17 JUIN 2026 | INVESTISSEMENT DANS L'AVIATION, INFRASTRUCTURES ET DURABILITÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Heure	Salle	Titre de la Session	Format	Résultats Attendus
08:00 - 18:00	Hall d'Exposition	**Ouverture de l'Exposition**	Exposition / Réseautage	Engagement continu avec les exposants et partenaires
09:00 - 10:00	**Interventions Ministérielles et des Partenaires (ceux qui n'étaient pas dans le programme des discussions en panel des Jours 1 et 2)**			
10:00 - 11:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 5A : Investissement, infrastructures et préparation de projets**	Session en panel sur le financement et la bancabilité.	Une compréhension commune entre les États et les parties prenantes de ce qui constitue un projet aéronautique bancable et des prochaines étapes immédiates nécessaires pour faire avancer les projets vers le financement Pipeline indicatif d'investissement aéronautique ; actions de préparation de projets ; priorités de suivi du financement
11:30 - 12:00	Espace de Réseautage	**Pause**	Pause / Réseautage	Engagement informel
12:00 – 13:00	Salle de Conférence Principale	**SESSION 5B : Rendre les Projets Aéronautiques Bancables**	Discussions plénières interactives modérées sur le dépassement des	Identification des lacunes critiques dans la préparation des projets, des contraintes et des solutions

14.06

			obstacles à la bancabilité des projets	
12:00 - 13:00	Salle de Travail A	**Présentations de Projets par les États et Opérateurs**	Sessions de présentation de projets	projets prioritaires pour inclusion dans le Pipeline
13:00 - 14:00	Espace de Réseautage	**Déjeuner de Réseautage**	Déjeuner de Réseautage	Engagement institutionnel et commercial continu
14:00 - 15:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 5C : Table Ronde sur le Financement et Prochaines Étapes**	Table ronde exécutive modérée	Aligner les engagements et piloter la mise en œuvre du développement des infrastructures
15:30 - 16:00	Espace de Réseautage	**Pause**	Pause / Réseautage	Échange informel
16:00 - 17:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 6 : TRANSPORT AÉRIEN DURABLE & RÉSILIENCE CLIMATIQUE**	Discussion en panel de haut niveau sur le transport aérien durable et la résilience climatique	Sensibilisation et préparation accrues des États et de l'industrie sur la durabilité et le développement des SAF/LCAF
16:00 - 18:00	Salle de Travail A	**Atelier de Décision sur la Durabilité Environnementale**	Atelier sur les Actions du Cadre, Projets Bancables, Investissement, Finance & Agrégation de Débouchés Continentaux, Matières Premières & Pipelines de Projets, Cadres habilitants au niveau des États	Partenariat bilatéral ou inter-régional pour soutenir le développement, la production et le déploiement de SAF, LCAF & Autres Énergies Propres pour l'Aviation
16:00 - 18:00	Salle de Travail B	**Cliniques de Préparation de Projets**	Cliniques Techniques	Soutien ciblé aux États, aéroports et ANSP

JOUR 4. JEUDI, 18 JUIN 2026 \| INNOVATION, TECHNOLOGIE ET CAPITAL HUMAIN				
Heure	**Salle**	**Titre de la Session**	**Format**	**Résultats Attendus**
08:00 - 18:00	Hall d'Exposition	**Ouverture de l'Exposition**	Exposition / Réseautage	Prestataires d'innovation et de solutions mis en valeur

14.06

09:00 - 10:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 7 : Innovation, Technologie et Capital Humain pour l'Avenir du Transport Aérien Africain**	Session Plénière	Sensibilisation et préparation accrues des États et de l'industrie à l'adoption des technologies numériques et futures de l'aviation
10:30 - 11:00	Espace de Réseautage	**Pause**	Pause / Réseautage	Échange informel
11:00 - 12:30	Salle de Conférence Principale	**SESSION 8 : Femmes, Jeunesse et Développement des Compétences dans le Transport Aérien**	Dialogue de Haut Niveau	Priorités convenues sur l'inclusion, les compétences et les futurs pipelines de talents
12:30 - 14:00	Espace de Réseautage	**Déjeuner de Réseautage**	Déjeuner de Réseautage	Engagement continu
14:00 - 18:00	Salle de Travail A	**Réunions des Fournisseurs d'Innovation**	Réunions B2B	Partenariats technologiques explorés
14:00 - 18:00	Salle de Travail B	**Réunions de Partenariat en Capital Humain et Formation**	Réunions de Partenariat	Renforcement des capacités et coopération en formation avancés
15:30 - 16:00	Espace de Réseautage	**Pause**	Pause / Réseautage	Échange informel
19:00 - 22:00	Dîner de Gala	**Soirée de Partenariat**	Dîner	Réseautage de haut niveau et reconnaissance des partenaires

JOUR 5. VENDREDI, 19 JUIN 2026 | VALIDATION DES RÉSULTATS, CONSOLIDATION DES PARTENARIATS ET CLÔTURE

Heure	Salle	Titre de la Session	Format	Résultats Attendus
09:00 - 10:30	Salle de Conférence Principale	**Compte Rendu des Sessions Thématiques et des Réunions d'Affaires** **Validation des Résultats Clés et des Actions de Suivi**	Session de Rapport Session de Validation	Vue consolidée des résultats de la semaine Principales recommandations, résultats et actions de suivi validés
10:30 - 11:00	Espace de Réseautage	**Pause**	Pause / Réseautage	Transition vers le segment de validation

14.06

11:00 - 12:00	Salle de Conférence Principale	**Cérémonie de Clôture Officielle**	Cérémonie Officielle	Convention et Expo officiellement clôturées et remerciements
12:30 - 14:00	Espace de Réseautage	**Déjeuner**	Déjeuner	Les délégués se regroupent pour la clôture
14:00 - 16:00	Programme Culturel et Social	**Programme de visite organisé par la République du Togo**	Visite	Mise en valeur du patrimoine culturel du Togo et des sites aéronautiques
14:00 – 16:00	Hors Site	**Sensibilisation AWAYA**	Visite	Orientation et conseil en carrière

Logos des Sponsors et Exposants

N.B. : Un programme détaillé jour par jour est disponible sur notre site web, avec de plus amples informations sur les modérateurs et intervenants de chaque session.

14.06

Annexe 3 : CAFAC, Lettre de remerciements aux participants, réf. AC-HQ/1.1-184 (30 juin 2026)

AC-HQ/1.1-184 **Le 30 juin 2026**

Objet : Remerciements pour votre participation à la Convention et Exposition Africaines du Transport Aérien 2026 – Lomé (Togo), du 15 au 19 juin 2026

Madame, Monsieur

Au nom de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), je tiens à vous exprimer notre sincère reconnaissance pour votre précieuse participation lors de la Convention et Exposition du Transport Aérien de la CAFAC 2026, tenue à Lomé, au Togo.

Votre présence, votre expertise et votre participation active ont considérablement enrichi les échanges et contribué de manière significative à faire progresser le dialogue sur l'avenir de l'aviation africaine. Les perspectives et les expériences partagées tout au long de la Convention ont apporté des orientations précieuses aux décideurs, aux dirigeants de l'industrie, aux partenaires au développement, aux professionnels de l'aviation ainsi qu'aux autres parties prenantes engagées dans le renforcement de l'accessibilité, de la connectivité, de l'abordabilité, de la durabilité, de la sûreté, de la sécurité et du développement économique du transport aérien à travers le continent.

La Convention a réuni 954 participants, dont 24 ministres et 32 directeurs généraux. Le programme comprenait une grande cérémonie d'ouverture, organisée en présence de deux chefs d'État et de hautes personnalités, 11 sessions de haut niveau, ainsi qu'une cérémonie officielle de clôture.

Le volet Expo, quant à lui, a rassemblé 47 exposants répartis sur 62 stands, mettant en valeur des solutions pour l'aviation et des perspectives de partenariat.

Pour votre information et pour référence future, veuillez trouver ci-joint le Rapport continental des résultats de la Convention et Exposition Africaines du transport aérien de la 2026.

Le succès de cette Convention a été rendu possible grâce à la participation active d'experts et de dirigeants distingués tels que vous. Votre contribution a permis de formuler des recommandations et des résultats significatifs qui soutiendront la mise en œuvre des principales initiatives de l'Union africaine**,** notamment le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA/SAATM), la Décision de Yamoussoukro (DY), ainsi que les objectifs plus larges d'intégration continentale.

Nous vous remercions pour le temps et l'engagement que vous avez consacrés à cet important événement et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration en vue de promouvoir un secteur de l'aviation africaine sûr, sécurisé, durable, compétitif et interconnecté.

Veuillez agréer l'expression de nos sincères remerciements et de notre profonde appréciation.

Mme. Adefunke Adeyemi
Secrétaire Générale

À tous les distingués participants à la Convention et Exposition Africaines du transport aérien 2026